

# Droit et Liberté

(PARU DANS L'ILLEGALITÉ)

ORGANE DE L'UNION DES JUIFS POUR LA RÉSISTANCE ET L'ENTRAÏDE

ÉDITION  
PROVENÇALE

REDACTION ET  
ADMINISTRATION  
49, Cours Pierre-Pagès  
Téléphone : D. 37-97

## « Merci! Peuple de Provence »

Que vous soyez d'un modeste village de Camargue ou d'une lumineuse cité ouvrière de Marseille, que vous soyez d'Avignon ou d'Aix, de Toulon ou d'Arles, quelle que soit votre confession religieuse, vos conceptions philosophiques ou vos opinions politiques, c'est à vous tous, braves gens de Provence, que les Juifs rescupés de la Gestapo grâce à votre solidarité agissante, expriment leur gratitude infinie.

Vous avez été presque toute la Provence, car, il faut le proclamer de façon catégorique, ceux qui se sont tous les auxiliaires des persécutions racistes ordonnées par les boches et Vichy, ont été une très triste minorité. Vous avez fermé vos portes à la propagande antisémite des Philippe Henriot et autre Xavier Vallat, ceux-ci, en fidèles valets d'Hitler tentèrent l'impossible, en se servant de l'antisémitisme, pour diviser les Français.

Vous avez immédiatement compris. Citoyens d'un Pays épris de Justice et de Liberté, qu'en attaquant les Juifs, c'était une partie de la Résistance que l'on voulait atteindre. Vous avez senti que ces persécutions se généraliseraient par la suite. Les événements ont prouvé que vous aviez raison : la déportation, le pillage, les assassinats d'abord perpétrés contre les Juifs se sont rapidement étendus à tous les autres Français qui ne voulaient pas « collaborer » à l'œuvre d'asservissement de leur pays.

Chacun de nous peut glaner dans les souvenirs personnels de ces quatre années sombres, des traits de cette admirable solidarité humaine. Ici, c'est un modeste ouvrier, qui, malgré la dureté des temps, donne spontanément le gîte et la nourriture à un réfugié, qui se fait offrir les restes de son ferme ou bien encore c'est un fonctionnaire qui fait disparaître les dossiers ; c'est un père Dominicain qui fabrique et délivre de faux papiers d'identité.

Nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer ces purs visages de femmes de Provence qui se sont penchées sur notre détresse durant cette clandestinité à laquelle nous devons notre salut. Si vous aimez vous lippes, vous nous en voudrez, vous, dont la modestie égale la bonté, de parler publiquement de vous. Mais, comment ne pas proclamer, maintenant que la parole nous est rendue, comment vous avez été sublimes dans ce dévouement.

ment. Vous saviez à quel danger vous vous exposiez en nous prenant sous votre affectueuse protection et vous avez accepté ce danger spontanément, d'un cœur léger, dirait-on même avec joie. Merci d'avoir adouci les derniers jours de nos vicissitudes qui ont fermé les yeux sans avoir vu blanchir l'ube de cette libération tant désirée. Merci de l'aide que vous avez sans cesse apportée à nos mères, à nos femmes, à nos sœurs. Merci surtout de l'affection toute maternelle avec laquelle vous avez accueilli à votre foyer les tout petits de ceux qui furent envoyés dans ces enfers nazis d'où ils ne reviendront plus. Combien de fois, serrant dans vos bras ces fragiles créatures, vous les avez arrachées,

dans des conditions périlleuses, aux griffes de l'ogre hitlérien !

Quand un Juif venait frapper à votre porte, vous ne lui demandiez pas, braves gens de Provence, quel était son pays ? Si l'était Français ou si c'était un de ces nombreux naufragés que la vague hitlérienne avait roulé depuis les plus lointaines contrées de l'Europe jusque vers le rivage accueillant de France ? Vous lui avez ouvert votre maison et votre cœur. C'était un homme qui endurait la plus injuste et la plus cruelle des persécutions, cela était pour vous une raison suffisante pour qu'il ait droit à toute votre sollicitude.

Les Juifs, unis à toute la Nation, ont prouvé, par leur participation

active à la lutte clandestine et à la bataille de la Libération, qu'ils étaient dignes de cette sympathie que vous leur avez accordée sans trêve. Soyez assurés que, lorsque le sol de France sera complètement libéré, ils continueront avec vous l'effort de guerre jusqu'à l'accomplissement définitif de la bête nazie dans son dernier repaire.

Quand le paix sera enfin revenue dans un monde débarrassé des mêmes fascistes, mêlés à vous dans cette indissoluble fraternité née des combats, ils apporteront leur cœur, leur cerveau et leurs bras à l'œuvre de rénovation matérielle et morale de notre cher et beau pays.

### PREMIER GRAND MEETING de l'U. J. R. E., à Marseille

Le 5 novembre 1944 marquera une date importante dans le développement de notre Organisation. Ce fut une belle et grande journée pour l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'Aide. En effet, pour la première fois, notre groupement se présenta au grand jour devant les Juifs Marseillais. En pleine bataille de la Libération de Marseille, l'U.J.R.E. fut reconnue et habilitée par le C.D.L. pour prendre en charge les intérêts des Juifs de notre ville, en tant que seule Organisation de Résistance Juive. Au cours de notre meeting, le C.D.L., par la voix autorisée de son délégué, M. Achille, a tenu à réaffirmer cette reconnaissance.

Mais le 5 novembre, ce sont les Juifs de Marseille qui ont reconnu l'U.J.R.E. comme le seul organisme digne de les représenter et de défendre leurs intérêts dans le présent, comme il avait défendu leurs personnes dans l'illégalité. Quand on a vu l'influence que se présentaient à la salle du Hollywood-Cinéma et que l'on a senti la communion d'idées et de sentiments qui unissait les créateurs et leur auditoire, on se rend compte que personne ne pourra oser, désormais, dénier à l'U.J.R.E. le droit de parler et d'agir au nom de tous les Juifs de Marseille.

L'auditoire semblait à première vue disparate. Ne voyait-on pas, côte à côte, des Juifs Algériens et Tunisiens, des Français de vieille souche et des immigrés, le commerçant et l'artisan, le forain et le docteur, le vieillard et le jeune étudiant là, rassemblés, quelque soit leur origine ou leur couche sociale. Mais les réactions se confondaient dans une complète unanimité, en présence des points de vue exposés par les créateurs. Quoi de surprenant à cela puisque le soulèvement qui animait cette grande réunion populaire était celui de la Résistance. Tous ces Juifs, sans exception, sentaient fort bien qu'en même temps que les buts particuliers qu'ils voulaient atteindre, ils voulaient, tout comme les autres Français, l'augmentation de la production en vue de renforcer l'effort de guerre, l'épuration, la lutte contre le marché noir, la lutte contre les truists qui furent, en même

temps que les propagateurs de l'antisémitisme, les vrais responsables de tous les malheurs de notre Pays ; en un mot, ils voulaient de tous leurs forces, que tout fut mis en œuvre pour la renaissance de la France.

Cette réunion, placée sous le patronage des représentants du C.D.L. et du M.I.C.R., ainsi que de toutes les autorités locales, était présidée par M. Seunneche qui indiqua que l'objet de cette assemblée était de renseigner nos compatriotes sur le rôle de l'Union et de resserrer les liens qui nous unissaient dans le combat. Mlle Régine, du Mouvement National contre le Racisme, solida, au nom de son Organisation, l'Union et lit l'historique du mouvement qu'elle représente. Créé en 1941, le M.N.C.R. avait pour but de réunir, dans son sein, tous ceux qui voulaient combattre le racisme hitlérien, et elle cite les noms des personnalités qui adhèrent à ce mouvement. A l'heure actuelle, le M.N.C.R., continuant de lutter contre le racisme sous toutes ses formes, veut bannir toute conception de race supérieure.

#### Pour une Maison d'Enfants Juifs

Des combattants juifs sont tombés dans la lutte pour la Libération ; leurs enfants - ont des droits sur nous.

Des milliers de Juifs de Provence ont été déportés, sont tombés victimes de la barbarie nazie ; nous devons, nous, les survivants, prendre à charge leurs enfants, en faire des hommes et des citoyens libres.

L'U.J.R.E. qui se penche sur toutes les misères juives, entreprend une grande action pour la création d'une Maison d'enfants qui doit devenir « le foyer retrouvé » de toute l'enfance juive déshéritée.

Juifs qui avez souffert soit personnellement, soit dans vos affections les plus chères, vous répondrez, nous en sommes sûrs, avec empressement, à l'appel que nous vous adressons.

Nous vous remercions d'avance de l'aide généreuse que vous nous prêterez.

Notre camarade Jules, de l'Union de la Jeunesse Juive, dans un discours fort apprécié du public, nous dit la joie et la fierté des jeunes Juifs de se réunir et de s'exprimer librement. Hélas ! notre délégué est cependant tenu par les nombreux vides que les fusillades et les déportations massives ont causées dans nos rangs. C'est grâce à ceux qui ont si généreusement versé leur sang pour la cause de la justice que nous pouvons, aujourd'hui, nous comporter en hommes libres. Faisant l'historique de l'U.J.R.E., il indique que le point de départ de ce mouvement est une réaction de toute la jeunesse contre les persécutions entreprises par Vichy et les boches. Plutôt que de se laisser déporter et assassiner, les jeunes Juifs comptent que c'était dans le combat qu'ils trouveraient leur affranchissement. Ils avaient conscience de répondre au vœu le plus cher de ceux qui souffraient dans les geôles de la Gestapo. C'est ainsi que l'U.J.R. prit son essor et qu'elle revendique aujourd'hui, pour toute la jeunesse juive, l'honneur de participer, de façon active, à la guerre, jusqu'à l'accomplissement du nomme et par la suite à la reconstruction d'une France plus belle et plus unie. Le délégué des Groupes de Combat Juifs, Mizrahi, en apportant à cette tribune le salut des combattants juifs, nous dit les joies, les espoirs et quelquefois les déceptions de ses compagnons de lutte. Ces derniers revendiquent, à juste titre, l'honneur d'avoir lutté contre l'esprit de résignation car ils ont compris que seul le chemin du combat nous mènerait aux idées qui évoque les noms de nos camarades tombés au champ d'honneur et termine par un vibrant appel aux jeunes libertés pour qu'ils se joignent à toutes les forces de liberté en vue de faire disparaître à tout jamais les idées qui ont causé tant de mal à l'humanité.

Notre ami Achille, délégué de la C.G.T. et du Comité Départemental de Libération, débute son exposé en précisant ainsi que nous le disons plus haut, que le

(Suite page 4).

### LES OFFICIERS FRANÇAIS ET L'ANTISÉMITISME

Nous lisons dans « Résistance » :

D'après ce Pelletier avait été fait prisonnier en juin 1940. Le pelon arriva dans son Otag, en Polynésie, il sollicita d'être rapatrié au titre de conseiller municipal de Paris. Refusé par l'Allemagne, il demanda alors à être libéré comme antislaviste notoire, promettant, et en lui en donnant, combien vous France de ses Israélites, selon les meilleures méthodes nazies. Les Allemands acceptèrent sa proposition. Mais avant son départ du camp, un officier de sa baraque tint à lui dire, devant tous, son profond mépris pour sa servile œuvre l'aveugle et pour les buts moyens dont il usait pour être libéré. Et dans un sursaut d'indignation, il lui administra une retentissante paire de gifles : « Et vous prétendez ainsi en nom de tous mes camarades, de vous exprimer le dégoût de tous les officiers français de l'Otag III D. » Les deux balles du peloton d'assassins de Linoges ont sanctionné la justice des prisonniers.

# CONSIDÉRATIONS sur le RÔLE de L'U.G.I.F.

Si l'on devrait définir en peu de mots l'Union Générale des Israélites de France, on dirait que ce fut son Organisation de Collaboration judéo-hitlérienne, si allégresse de notes la plus invraisemblable que l'on puisse imaginer, mais tout de même, expression exacte de ce qui a été une odieuse réalité.

À l'égard des Juifs résidant en France, les gens de Vichy et de Berlin pratiquèrent dès 1940 la fameuse politique de l'«*Arbeit*», c'est-à-dire que l'on mangea feuille par feuille, ce qui fut le plus international, devait encore malheureusement porter ses fruits à l'occasion des persécutions racistes que la défilée déclencha sur le Pays de la Déclaration des Droits de l'Homme. Il est pénible de constater que, soit par égarement, soit par aveuglement, les Juifs de toutes origines habitant en France ne formèrent pas, dès le début, un bloc compact contre cette perfide et odieuse mesure antisémite fractionnée et progressive affectant d'abord les Juifs étrangers, puis, par l'absorption de ceux-ci, les Juifs d'Alsace furent exclus de la communauté française. L'été 1942 vit les rafles monstres et la déportation des Juifs étrangers. Le régime des mesures d'exception s'accroissait, les carrières de fonctionnaires, les professions libérales, l'industrie, le commerce furent tous à tour semés aux Juifs quelle que fût leur nationalité. Les administrateurs nommés par Vichy se livrèrent au pillage de son aïe. On leur fusaient toutes les industries, tous les ateliers, tous les usines originales de France ou d'Alsace, d'Algérie ou d'un ghetto de Pologne, tous les Juifs furent jetés dans la même détrese par les gens de Xavier Valat ou de Darquier de Pellepoix.

Certains enfants d'Israël qui, dans un moment d'aberration avaient pu faire confiance au Maréchal-traitre, comprirent, mais trop tard, leur lamentable erreur. Même ceux qui, manquant de dignité, avaient eu trouver un refuge dans cette Légion de Combattants dont l'un des mots d'ordre était : «*La seule patrie est la France* », se rendirent compte que l'ampère, en forme de «*fer à repasser* », qu'ils arboraient à leurs boutonnières, ne leur avait pas protégés contre le maléfice Hitléro-Féministe.

Il se trouva cependant à travers la France, quelques irréductibles, au très petit nombre, il est vrai, qui eurent encore à leur collaboration, possible avec les vainqueurs vichyssois : c'est parmi eux que se recrutèrent les dirigeants et les fonctionnaires de l'U.G.I.F.

Que devait être le rôle de l'U.G.I.F. dans Vichy dans ces heures de crise ? Évidemment ce devait être une institution qui se substituerait aux œuvres juives d'assistance sociale. On rêvait, Vichy attendait tout, autre chose de l'organisme qu'il avait créé. C'est ainsi que l'U.G.I.F. fut habilitée pour percevoir la dime imposée aux Juifs résidant en France et même se charger de certaines tâches connexes à la diffusion ainsi que le prouvent des documents suggestifs que nous avons pu trouver dans les archives de la défunte institution.

De qui était formée l'U.G.I.F. ? En principe, elle devait être composée des éléments les plus représentatifs des Communautés juives de France. Nous vivions à ses débuts des hommes de cœur dévoués, croyant à une œuvre utile en faveur de leurs malheureux coreligionnaires, apporter leur concours à cette organisation. Ils ne s'attendaient pas à ce que l'on leur en feroit un jour. Ceux qui restèrent en place avaient donc à quel s'en tenir. C'est ainsi que nous vîmes comme Administrateur de l'U.G.I.F. en Zone Occupée, un certain Stora qui fut jusqu'à l'accession de Laval au pouvoir, après la défilée, le secrétaire, c'est-à-dire, l'homme à tout faire de ce caractère.

## FÊTE ENFANTINE

Nous avons parlé plus haut du grand succès de la première réunion publique des Juifs de Marseille après la Libération. Le même jour, une belle et réconfortante fête d'enfants se déroula dans les locaux de l'Union. Une grande affluence de mamans, avec leurs enfants, a rempli de bonheurs le local. Un goûter substantiel fut offert aux enfants et Guignol vint égayé et déchâner des lous-rires parmi ces petits spectateurs. Chaparons rouges et bleus, des cols militaires bleus, des cols blancs américains qui des petits gavraches portaient avec orgueil ; des gosses dont beaucoup marqués par la misère et les privations ; de la joie, de la gaieté spontanée, telle fut l'atmosphère de cette petite fête.

Nous saluons cette belle initiative des Comités de Femmes de l'Union. Réapprendre à nos enfants à rire à gorge déployée, dissiper leur tristesse née d'un passé tout récent, les envelopper de sollicitude et de tendresse, voilà de la bonne besogne. Bravo ! pour les Femmes de l'Union.

Il fut sans doute nommé à ce poste en récompense des «*services* » qu'il avait rendus à celui qui «*soûlait* la Victoire de l'Allemagne ». Il est évident qu'avec des gens de cette sorte, les hommes de Vichy et de Berlin pouvaient se livrer librement à leur triste besogne. Ne vit-on pas des dirigeants de l'U.G.I.F. aller au devant du désir de nos persécuteurs ainsi qu'en témoigne la lettre adressée le 12 février 1943 (c'est-à-dire trois mois après l'occupation de la Zone Sud) par le vice-président de l'U.G.I.F., André Beur au R. S. Obersturmführer Goetz et dont nous ne pouvons nous empêcher de citer certains passages :

«*Nous nous sommes rendus compte, dès nos premières conversations, que seule une liaison permanente avec vos services, tels qu'ils se pratiquent à Paris, pourrait apporter une facilité considérable dans le travail. Après avoir rendu visite à l'Intendant de Police Ilodolof du Forêt, nous nous sommes présentés, ce jour, au S.S. Obersturmführer Motta. Nous étions accompagnés de Directeur Opérationnel de l'U.G.I.F., M. R. Lambert. Après avoir passé en revue brièvement les différents questions, nous sommes convenus que des mesures devaient être prises immédiatement concernant :*

- 1° La constitution d'un fichier central des Juifs résidant en zone nouvellement occupée ;
- 2° Le fichier des Juifs établis à l'U.G.I.F. d'après les éléments qui pourraient être éventuellement connus par les différents «*Inspecteurs* » ;
- 3° La protection par une

(Suite page 4).

Adhères à l'U. J. R. E., 49, Cours Pierre-Puget, 49

# Au Bagne Nazi de La Ciotat

La Ciotat, ses deux îlots érognés pour les Français par la plage rieuse et aussi de sa construction totale d'ouï, sont sorties plusieurs unités, orgueil de notre marine marchande qui fit flotter fièrement sur toutes les mers, nos trois couleurs. Depuis que les boches sont venus souiller de leur sang les barreaux bleus rivages de notre Côte d'Azur, La Ciotat érognée désertée pour certains un lieu de souffrance. C'est en effet dans cette localité que les Allemands organisèrent un camp disciplinaire où furent internés de nombreux Israélites. Voici ce que nous a déclaré l'un d'eux qui a pu s'en évader :

«*Dès notre lever à cinq heures de matin, les coups de botte, de matras ou de crocose commencent à pleuvoir. Pendant deux heures on nous employait comme terrassiers aux Carrées Antoine Leveux, le travail par équipes y était banni ; il fallait aller manier la pelle, la pioche, la masse. Il nous était défendu de parler aux travailleurs libres, de fumer, d'aller plus d'une fois par jour au W.C. Certaines d'entre nous, faute de chaussures, marchaient nu-pieds. Dans ce bagne, il n'y avait ni médecin, ni infirmier ; il fallait travailler ou crever. De retour à nos baraquements, à 18 h, il nous était octroyé un demi-heure pour la soupe, ensuite jusqu'à 22 heures c'était le travail de corvée du camp.*

«*Après le travail et la corvée, alors que nous étions exténués, les gardes nous faisaient filer, en gilet de sport, des exercices violents, tels que : faire 20 à 30 fois le tour du camp au pas de course ou encore exécuter le saut du crapaud, etc... Pour terminer, il nous fallait exécuter des chants antisémites. Nous étions enfin autorisés à aller nous coucher que si nos tortionnaires estimaient que nous avions bien chanté. Dans les baraquements la situation la plus complète devait être observée et souvent pour un motif aussi futile qu'injustifié, on nous faisait lever au milieu de la nuit et, qu'il pleuve ou qu'il neige, on*

# ÉPURATION

L'épuration complète et équitable est la grande épreuve de la France nouvelle qui sort de ses langes, toute meurtrie et endolorie ; c'est là une évidence dont chacun se rend compte.

Épurer, c'est, pour la France, rejeter de son sein tous ceux qui, dès avant la guerre, préparèrent les conditions de la trahison, ainsi que ceux qui la consommèrent.

Épurer, c'est exclure de toutes les fonctions politiques, économiques, juridiques, tous ceux qui de près ou de loin pratiquèrent la collaboration avec l'ennemi. Il est évident qu'un des principaux éléments, pour ne pas dire le principal, des doctrines totalitaires a été le racisme ; il conviendra donc de toute urgence de sévir impitoyablement contre tous ceux qui semèrent la division dans le peuple de France, contre tous ceux qui furent les propagateurs de l'antisémitisme et participèrent activement à l'application des lois raciales.

Épurer, c'est faire rendre gorge à tous les accapareurs et pillards de biens juifs.

## QUELQUES LOIS DE LA FRANCE NOUVELLE CONCERNANT LES JUIFS

Extrait de «*Bulletin Officiel* » du Commissariat Régional de la République à Marseille :

L'Etat exprime sa constance la nullité des actes suivants :

- Loi du 29 novembre 1941 instituant une Union Générale des Israélites de France.
- Loi du 16 janvier 1942 accordant à l'Union Générale des Israélites de France la faculté d'emprunt dans la limite d'une somme de 200 millions de francs.
- Loi du 24 mars 1942 et les textes subérogés relatifs à l'Union Générale des Israélites.

Tous ceux (actes) qui établissent ou appliquent une discrimination quelconque fondée sur la qualité des Juifs.

Ordonnance du 12 novembre 1943 sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle.

Les personnes qui ont été l'objet d'une mesure de déchéance de nationalité prise par application des textes susvisés sont réintégré de plein droit dans la nationalité française avec toutes conséquences de droit.

## COMBATTANTS JUIFS



Notre photo représente quelques soldats du régiment «*LA MARSEILLAISE* » ayant appartenu aux Groupes de Combats Juifs

Épurer de façon radicale, expéditive, exemplaire, c'est construire une France nouvelle sur des bases solides ; faire preuve de lenémeur d'atmosphères dans le domaine de l'épuration, c'est miner les bases mêmes de l'édifice en construction.

Le peuple de France au cœur noble et généreux, qui prodigua, pendant quatre années d'occupation boche, sa solidarité agissante à l'égard des Juifs persécutés, demande un châtiment impitoyable contre tous ceux qui firent preuve d'une cruauté et d'une bassesse sans borne dans la persécution des Juifs.

Quoi de plus lâche et de plus bas que de s'attaquer aux vieillards, aux femmes, aux enfants ? Quoi de plus lâche et de plus bas que de se débarrasser d'une femme juive trop gênante et la dénonçant à la Gestapo ? Comment qualifier ces administrateurs qui, pour dépeupler plus rapidement leurs victimes, les administrés, les livrèrent à la Gestapo ?

Nous avons eu l'occasion de visiter l'appartement d'un administrateur de cette espèce. Tout l'intérieur de l'appartement ; meubles, tableaux, glace, lustres, des petits chandeliers que des femmes juives pleuses allumaient le vendredi soir en faisant leur prière, appartenait aux différentes victimes de cet administrateur. Sa tâche maraudant voleur de bas étage, ce monsieur ne se contentait pas de rafiler les marchandises de magasins juifs, de ramasser des millions ; il né dédaignait pas moins les objets de moindre valeur. Il accapara tout ce qui lui tombait sous la main, vieux vêtements, cartons de boutons de toutes sortes, vieux chapeaux, des cannes et jusqu'au papier avec entête de la maison spoliateur. C'est un bric-à-brac hétéroclite, un vrai marché aux puces que nous avons trouvés dans le logis de ce préposé à «*l'aryanisation économique* ».

«*A quelque chose malheur est bon* » dit le proverbe.

Dans le grand désastre qui s'est abattu sur la France, une sorte de sélection naturelle s'est produite.

Toute l'économie du pays, tout ce qui était matériel et moralement malpropre est monté à la surface.

Au temps de l'avant-guerre, au temps de la démocratie indulgente jusqu'au suicide, des partis sous des étiquettes, «*respectables* » Action Française, P.F.F. et autres, cagoulaient derrière le change, quant à leurs véritables desseins, en se servant du masque superpatriotique.

Quand vint le temps du maréchal et de la servitude, ce superpatriotisme s'est traduit en actes ; collaboration avec l'envahisseur, barbarie sans nom dans la chasse aux Juifs. Ces gens se sont démasqués, le peuple français peut les désigner du doigt, les mettre au ban de la Nation.

La France libre connaît maintenant tous ceux qui tentèrent de l'atteindre au char de la barbarie nazie, le peuple qui les a vus à l'œuvre peut les nommer chacun par son nom.

C'est donc une besogne relativement facile que celle de l'épuration, à condition que les organismes chargés de cette mission fassent collaborer tout le peuple à cette tâche de salubrité publique et en particulier toutes les victimes du régime vichyssois, au premier rang desquelles se trouvent les Juifs. La santé et l'avenir de la France en dépendent.

«*Pour une France propre* », voilà qui doit être le mot d'ordre de l'heure.

## OUVERTURE D'UN FOYER JUIF

Nous sommes heureux d'annoncer la création prochaine d'un foyer juif où nos amis pourront se rencontrer après le travail. En attendant cette ouverture, une salle de lecture et des jeux ont été mis à la disposition de nos camarades au siège U. J. R. E., cours Pierre-Puget, 49.

# HOMMAGE

# A NOS MORTS



Armand WASSERMANN (Jacques)

## A. WASSERMANN

C'est par un soir brumeux et lugubre comme la servitude qui nous accablait, que j'ai eu mon premier rendez-vous dans l'illégalité avec Armand Wassermann. Large d'épaules, solide sur ses jambes, un visage plein de candeur, tel il me parut dans la demi-obscurité de cette soirée...

Je lui parlais de l'abîme de misère et de détresse où le nazisme nous avait plongés, nous, les Juifs. Je lui disais qu'il fallait à tout prix démontrer notre capacité de réaction virile, se grouper combattre l'ennemi.

C'était enfoncer une porte ou verte ; car, depuis des mois, A. Wassermann ruminait les mêmes pensées et les mêmes sentiments l'animant.

Il me conta alors que 80 membres de sa famille — une grande famille aux multiples ramifications — avaient été déportés pendant les grandes rafles de 1942 à Paris. Ce crime réclamait justice et réparation, criait vengeance. Ce fut une vraie joie pour moi d'entrer en contact avec ce jeune juif de 18 ans tout brûlant d'ardeur et d'enthousiasme au combat.

J'ai été tout fier de cette jeune recrue qui commença bientôt à faire ses preuves dans les Groupes de Combat Juifs ainsi que dans l'U. J. J.

C'est avec une sorte d'allégresse que Wassermann participa à tous les coups de main des G. C. Je me souviens qu'un jour il vint à nous avec un gros parabellum et demanda en blaguant sa « prime », c'était un trophée dont lui et son oncle s'étaient emparés en pénétrant à la plage, dans la cabine d'un officier allemand.

Le 21 août en attaquant avec un camarade une voiture allemande Wassermann fut grièvement blessé et quelques jours après il expira.

## R. CARASSO

Un jeune F.T.P. me le présenta, nous causâmes quelques instants : un petit gars, presque un gosse, un corps frêle, des yeux myopes tournés vers l'arrière, mais quelle flamme consumait ce jeune lycéen !

Par une vraie malchance, un rendez-vous manqué, nous nous



CARASSO Roger



BEN-SADOUN



JOEL Pierre



DUBRAY Maurice

sommes perdus de vue. Je ne l'ai retrouvé que le 22 août, alors que formés en colonne, place Marchal-Foch, nous allions partir

pour occuper un secteur. L'ayant aperçu de loin, je lui faisais signe d'approcher. Il courut tout essoufflé vers nous et se rangea à

nos côtés. Quand on lui donna un revolver, il sauta de joie, enfin, le voilà vrai combattant.

Dans l'après-midi, R. Carasso était posté avec d'autres camarades des G. C. à l'angle du cours Lieutaud et du boulevard Bailly, quand un convoi allemand tenta de traverser le boulevard Bailly. R. Carasso sauta et braqua son pistolet 6x35 contre le canon antichars boche, une rafale de mitrailleuse le tua net.

Quand je pense à vous, A. Wassermann, R. Carasso et vous que je n'ai pas connus : P. Joel, Dubray, Cadouze, une fervente religieuse s'empare de moi.

Comme je me sens proche, profondément, intimement lié à vous !

Ma plume est malhabile à exprimer tout mon amour, toute mon admiration pour vous, mais les battements de mon cœur ponctuent chaque mot couché sur ce papier.

C'est parce que vous êtes morts héroïquement, glorieusement, que nous pouvons vivre dans la dignité humaine.

C'est parce que vous n'avez pas plié sous le joug nazi, que la servitude sera à jamais bannie de ce pays et du monde, que la liberté, la vraie y régnera.

C'est parce que vous êtes tombés en combattant, que les plus traqués, les plus meurtris, les plus humiliés, les plus bafoués d'entre les Français — les Juifs — peuvent marcher dans la rue la tête haute et être égaux parmi les égaux.

Et si la joie exilée de nos foyers pendant quatre longues années, nous revient de nouveau, et si le bonheur commence à nous sourire, c'est à vous, ombres chères et combien vivantes que nous le devons.

Nous nous recueillons devant vos tombes toutes fraîches, nous vous saluons et nous vous disons humblement, simplement merci.

## Nos Enfants Martyrs

# "ON NE DÉPORTE PAS LES CHIENS"

Nous lisons dans « Temps Présent » cet émouvant écho de Gabriel Marcel sur la tragédie des enfants déportés :

Drancy. Les sévères préparatifs d'une déportation. On entend des appels, des cris, des sanglots couvraient. Les wagons plombés attendent leur chargement. Au loin, on prépare des chambres à gaz, car, là-bas ! il semble bien résister des documents irrécusables qu'une monstrueuse sélection a été pratiquée parmi les enfants juifs déportés, les plus chétifs étant voués à l'extermination méthodique. Un petit enfant de quatre ans et demi se cache dans une niche à chien. « Mais qu'est-ce que tu fais là, mon petit bonhomme ? — Je suis un chien : on ne déporte pas les chiens. » Ce mot m'a été rapporté par une jeune fille qui a exercé les fonctions d'inspectrice à Drancy pendant deux années consécutives et qui en garantit l'authenticité.

« On ne déporte pas les chiens ». Je ne sais si le lecteur éprouve ce que je ressens moi-même en me répétant cette phrase prononcée par un petit enfant. Il ne me semble pas qu'aucun réquisitoire contre la barbarie et le sadisme nazis puisse être plus éloquent. Des êtres humains ont subi un traitement qu'on n'appliquerait pas à des animaux. Mais ce qu'il faut ajouter aussitôt, c'est que les hommes qui ont fait subir à d'autres hommes et à des enfants ce traitement qu'ils ne se fussent jamais avisés d'indiquer à des animaux, ont eu fait prouvé qu'ils ne sont pas eux-mêmes des hommes : ils se sont abaissés de la communauté humaine.

## L'Extermination Méthodique des Juifs d'Europe par les Barbares Nazis

L'Allemagne hitlérienne n'est pas encore écrasée et il est certainement trop tôt pour faire un bilan définitif des ravages que les hitlériens ont causés dans notre peuple. Il est cependant possible de faire parfaitement le bilan des atrocités dans certains pays.

### TCHÉCOSLOVAQUIE

Aussitôt leur entrée en Bohême et Moravie, les « protecteurs » allemands se sont rendus compte qu'ils n'arriveraient pas à faire appliquer leur politique anti-juive par les Tchèques ; ils ont donc pris l'affaire dans leurs mains.

Ils ont commencé par chasser tous les Juifs des institutions officielles, cinémas, théâtres, banques, etc. Des administrateurs allemands occupèrent les commerces Juifs ; des milliers de Juifs furent arrêtés et torturés par la Gestapo.

Le 21 Juin 1939, les tristes lois de Nuremberg entrent en vigueur. Toute propriété juive est confisquée, tous les Juifs doivent quitter leurs logements. Sortir et acheter des vivres ne leur est permis qu'à certaines heures. Les coiffeurs et blanchisseries n'ont pas le droit de les servir. Les 46.000 Juifs de Praga — même les enfants pour aller à l'école — n'ont pas le droit de se servir de tramways et autres moyens de communication.

Peu après le travail forcé devient obligatoire pour les hommes et les femmes. Des « bataillons » de travailleurs Juifs sont dirigés vers la Prusse Orientale pour bâtir des voies militaires, et puis... on perd leurs traces, plus aucune nouvelle d'eux.

Après l'occupation de la Pologne, on déporte des groupes de Juifs tchèques à Lublin où ils subissent

le même sort que les Juifs polonais. A Terezin 40.000 vieillards (jusqu'à 80 ans), sont internés, la plupart en Pologne.

Les Allemands réussissent à charger de l'ignoble tâche de persécutions « anti-juives, les lâche-bêtes slovaques, avec le docteur Tisso en tête. Des bandes de fascistes slovaques de la « Hlinka » attaquent, pillent et assassinent dans les rues les Juifs sans défense.

Le 9 Septembre 1941 on institue le « code juif ». On se saisit de tous les biens Juifs et on ne donne aux Juifs pour vivre qu'une somme minime (200 francs français).

Jusqu'à la fin de 1943, 75.000 Juifs slovaques sont déportés dans les ghettos polonais de Lublin et Auschwitz. Là, comme on le sait, ils sont exterminés en masse, sans parler de milliers d'autres qui meurent d'épuisement.

Ainsi furent exterminés les 185.000 Juifs de Tchécoslovaquie.

A. D.

Le gérant : A. ARIGNOLI

Imp. de l'Indicateur Marseillais  
B, rue Haxo, MARSEILLE

# La Vie de l'U. J. R. E.

# Premier grand meeting de l'U. J. R. E., à Marseille (Suite de la page 1)

L'U. J. R. E. fut créée dans le clandestin dans le double but, d'une part de protéger les Juifs contre les déportations et le danger d'extermination auxquels ils étaient voués par la barbarie raciste et, d'autre part, de lutter dans le cadre de la Résistance Française pour la Libération de pays.

Avec la Libération de la France et la liberté reconquise par tous les Juifs à la suite de l'abrogation des lois raciales, de nouvelles tâches importantes et urgentes se sont posées devant notre organisation. Notre siège au 49, cours Pierre-Puget, appartenant au Commissariat Général aux Questions Juives, de sinistre mémoire, est devenu le vrai centre de la Communauté Juive de Marseille.

Il fut ouvert pendant que la bataille libératrice de Marseille battait son plein et depuis le premier jour, l'animation et l'effervescence y est accrues.

Souhaiter de venir en aide à la population juive et éprouver, plusieurs services ont commencé à fonctionner aussitôt après la libération.

L'Union est en train de créer une Armée des Anciens Combattants Juifs de 1914-18, de 1939-40, de l'Armée d'Afrique et des F.F.L. afin d'unir tous ceux qui ont combattu pour la France, Juifs Français et immigrés, au vue de la défense de leurs intérêts.

Le 5 novembre, une grande réunion publique réunissant plus de 1.000 Juifs a été organisée en présence des autorités et organisations de la Résistance : le programme d'action a été soumis à l'assentiment qui l'a chaleureusement approuvé.

Les comités féminins qui travaillent au sein de l'Union ont donné un goûter pour 120 enfants juifs avec jeux et puignol. C'est la première fois que nos enfants, ces êtres innocents, si injustement traqués pendant 4 ans, ont pu donner libre cours à la gaieté et à la joie.

Un projet qui nous est particulièrement cher et dont la réalisation est un devoir d'honneur pour nous est une Mission d'aide aux Juifs de la France, des fusillés et déportés de la

CDL a reconnu et accredité l'U.J.R.E. pour la défense des intérêts juifs. Il démontre avec une grande clarté que l'antisémitisme a été une arme employée par les puissances d'argent pour diviser le peuple afin de mieux l'observer. L'orateur s'indigne du fait qu'en plein XX<sup>e</sup> siècle un pays comme le nôtre, qui a donné tant de grands hommes à l'humanité, ait pu appliquer des théories qui ont engendré tant de souffrances. Dans une vibrante péroraison qui déchaine l'enthousiasme de l'auditoire, notre camarade Achille tient à déclarer que la CGT sera toujours aux côtés des Juifs comme dans le passé, chaque fois que ceux-ci seront attaqués.

Maxime Crémieux, notre dévoué Président, prend à son tour la parole devant un auditoire qui ne lui ménage point sa sympathie.

Dans un préambule plein d'émotion il évoque les absents, ceux qui sont morts sous les balles nazies, ceux que les Hitlériens, avec la complicité de Vichy, ont arrachés à leur foyer pour les jeter dans ces bagnes où beaucoup ne reviendront plus. Il fait ensuite l'historique de l'U.J.R.E. qui, née en 1943, groupe les résistants juifs en France sous différents noms. Faisant le procès de l'U.G.I.F. il oppose l'option de cette organisation à celle de notre Union. Alors que le but de l'U.G.I.F. était de soumettre les Juifs, nés et nés en France, à l'occupation, l'U.J.R.E. au contraire, a toujours préconisé aux Juifs de se soustraire par tous les moyens aux lois et contrôle vichyssois et de mener le combat dans les Forces de la Résistance. Beaucoup de nos frères sont tombés les armes à la main et c'est avec ferveur que l'orateur leur rend un pathétique hommage.

Envisageant l'avenir, Maxime Crémieux proclame avec force que la guerre n'étant pas terminée les Juifs doivent participer, de toutes leurs forces, à la continuation de la lutte jusqu'à l'écrasement complet de l'hitlérisme. Que ceux qui ne peuvent pas être aux armées mènent le combat à l'usine, au laboratoire, à l'atelier ou au bureau, en intensifiant la production. Il signale avec sévérité ceux de nos correspondants qui se laisseraient tenter par le marché noir ou des bénéfices illicites. Notre organisation mettra tout en œuvre pour les dépister et leur infliger le traitement qui le mérite.

Depuis la Libération, les tâches de l'U.J.R.E. se sont multipliées. Le retour des Juifs à la vie normale pose de nombreux problèmes d'importance sous toutes ses formes. L'orateur rend alors hommage à M. le Commissaire Régional de la République et à ses services, ainsi qu'au CDL qui ont grandement facilité ce retour à la vie normale et c'est avec satisfaction qu'il peut affirmer que c'est dans notre région que ces problèmes ont reçu

les solutions les plus justes et les plus rapides. Il tient également à remercier l'Entr'Aide Française qui, sous l'impulsion de son Président, le Docteur Sératino, nous a donné un appui efficace.

A côté de sa mission d'aide, l'U.J.R.E. devra continuer son œuvre de vigilance afin que disparaissent les dernières traces du vichyssois antisémitique et que le monde comprenne que « le Juif n'est qu'un Français ou un étranger différent de confession, mais identique à tous ses frères ». Pour atteindre ce but, il nous faudra être « politiquement actifs ». Notre Président conclut alors son exposé en faisant appel à un souvenir personnel.

« Mon grand-père, dit-il, comme tous les grands-pères qui ont vécu les tristes années du début de ce siècle, lors de l'affaire Dreyfus, me disait, alors que je n'étais qu'un enfant : « Le Juif ne peut être qu'à l'avant-garde de la Démocratie et si le reste passif il ne défend pas ceux qui le défendent, il ne lutte pas avec eux, il prépare pour demain son propre asservissement ».

L'auditoire applaudit longuement Maxime Crémieux qui lance à tous les Juifs un appel à la lutte sans merci contre le fascisme. M. Giraud, du Blocus Economique, dans une brillante improvisation, tient à apporter le concours de son Administration aux Juifs en vue de recouvrer les biens dont ils ont été spoliés. La salle entière s'associe à l'orateur sa reconnaissance par une longue ovation.

Avant de lever la séance, M. Seunacqhe donne lecture d'un vaste hommage adressé à l'U.J.R.E. à l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution d'Octobre. La salle entière s'associe à l'enthousiasme à l'hommage rendu au pays où l'antisémitisme fut combattu comme un crime d'Etat. Puisent les autres Démocraties à imiter le geste de cette législation antiraciste.

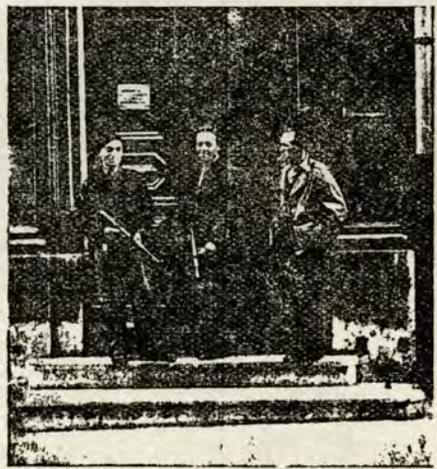
En se séparant à l'issue de cette récapitulatoire réunion, les militants de la première heure de l'U.J.R.E. s'estiment largement récompensés de la peine qu'ils prirent et des risques qu'ils courent dans l'illégalité sur les idées qu'ils ont semées dans un terrain aride. Leur propre viennent de germer et promettent d'abondantes moissons.

dirigeants eux-mêmes se mettaient sous la protection officielle de la Gestapo et l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'Aide, qui par l'attitude héroïque de ses membres, soit dans la lutte obscure pendant l'occupation, soit dans le combat de la Libération, a permis aux Juifs de marquer leur place dans la grande famille Française ne lui paraissent pas faibles.

Reste-t-il de souvenir de ceux qui ont été livrés aux tortures de la Gestapo et à la mort ou qui sont tombés glorieusement dans l'accomplissement de leur devoir de patriotes, et, plus que tous autres fidèles aux mots d'ordre du Gouvernement provisoire de la République, nous entendons procéder à une épuration radicale et complète : s'il s'est trouvé des Juifs deux fois plus braves pour avoir travaillé pour leur patrie, et la France, et leurs frères d'infirmités, nous demandons qu'ils soient appliqués un châtiment exemplaire.

Henri COHEN

P.-S. — Nous apprenons avec satisfaction que le Conseil Représentatif des Juifs en France vient de constituer une commission d'enquête chargée d'examiner du point de vue moral et politique l'activité de l'U.G.I.F. et celle de ses employés de cette institution. — N.D.L.R.



Occupation par les G. C. Juifs des Locaux de l'ex-Commissariat aux Questions Juives (23 Août 1944)

1) Notre service d'assistance a commencé le 1<sup>er</sup> jour de l'été que les Allemands furent chassés de Marseille. Le problème d'aide aux nécessiteux s'est posé d'une façon immédiate. Notre organisation a fait l'impossible pour soulager les misères les plus douloureuses : 500 familles ont reçu le premier secours de dépannage à raison de 600 fr. par adulte et 200 fr. par enfant. En outre, 500 familles de déportés ont été secourues, à parts égales et proportionnelles, par l'Entr'Aide Française, à la suite d'accusés entre nous. A raison de 1.000 fr. par adulte et 600 fr. par enfant. Par ailleurs, des vêtements furent distribués pour les indigents.

2) Le service de renseignements a groupé autour de l'Organisation presque tous les commerçants juifs de Marseille pour la défense de leurs intérêts. Par notre activité, le plupart d'entre eux ont pu récupérer leurs commerces et reprendre leur activité normale.

3) Le service de cartes d'identité a en un but intéressant tout spécialement les Juifs immigrés en leur permettant, après nos interventions auprès des Autorités compétentes, de reprendre leur état civil légal, d'en finir avec la vie « hors la loi » qu'ils ont dû mener pendant les quatre années d'occupation et se servir de fausses cartes d'identité.

4) Notre service juridique s'est tenu entièrement à la disposition de la population juive en l'aider à réintégrer la légalité.

5) Notre service de logements a réussi, par un labour soutenu, et après de nombreuses interventions, à obtenir des logements de régulation sur la plupart des appartements juifs en aide ainsi les Juifs qui étaient obligés de se cacher et souvent dans des conditions intolérables. A retrouver leurs propres habitations.

6) Notre service de recherches de déportés travailla depuis la libération, plus de 800 dossiers français et étrangers, et apporta un pourcentage d'accord et en collaboration étroite avec le Ministère de Prisonniers de Guerre et Déportés.

Notre service d'assistance médicale fonctionna régulièrement à notre siège, de nombreux médecins et infirmières juifs y apportèrent leur collaboration bénévole et précieuse en soulageant les souffrances des nécessiteux.

Nous avons organisé, en septembre, une réception en l'honneur des soldats juifs des Armées alliées dans notre siège, où ils furent reçus par nos Groupes de Combat Juifs. Cette réunion a renoué les liens d'amitié et de fraternité entre tous les combattants juifs.

region. Nous espérons mener à bien cette action avec l'appui de toute la communauté juive de Marseille qui comprendra l'importance de cette œuvre.

Notre travail prend de l'extension de jour en jour. Les comités de quartier sont formés à la Plaine, à Endoume, à la Joliette, aux Quatre-Chmins à Castellane.

A tous ceux de la libération, que de chemin parcouru. Bien que plus facile, la route est encore longue pour atteindre les objectifs qui nous sont chers. Nous convions tous les Juifs de bonne volonté à se joindre à nous pour venir grossir les rangs de notre Union qui groupe déjà une grande partie des Juifs de Marseille. C'est d'ailleurs avec une réelle satisfaction que les militants de l'U. J. R. E. de la première heure envisagent les adhésions qui continuent d'affluer. Nous ne serons jamais trop nombreux pour remplir les tâches urgentes que les circonstances nous imposent.

## CONSIDÉRATIONS SUR LE ROLE DE L'U. G. I. F. (Suite de la page 2)

« carte de légitimation, sur le modèle de la carte attribué en son temps, au personnel de l'U.G.I.F. en son moment », l'emploi occupé avec dépôt obligatoire de « double de cette carte à vos services régionaux ».

On croirait rêver en lisant un tel document, pourtant si nous feuilletons les dossiers de l'U.G.I.F., nous voyons qu'il est le résultat d'interventions en faveur de Juifs internés par les Allemands, ces Messieurs du Comité directeur ne sont surtout préoccupés de se faire déléguer par les autorités allemandes saisi à Marseille au 425, rue Paradis, c'est-à-dire la Gestapo, et si nous nous souvenons, ce qu'ils appelaient des missions sortant de saut-contre assurant leur sécurité personnelle.

Nous relaterons plus tard les conditions probantes dans lesquelles, à Marseille, des femmes, des enfants, des vieillards furent arrêtés d'une part dans le bureau de secours de l'U.G.I.F., d'autre part dans les locaux de l'U.G.I.F. de la rue de la Rose, établissements fonctionnant sous le contrôle et la responsabilité de l'U.G.I.F. Nous parlerons également de la déportation, quelques jours avant la Libération de Paris, de plusieurs centaines d'officiers de l'U.G.I.F.

à la garde d'établissements administrés par l'U.G.I.F.

A la manière des Pétaïn, des Laval et de leurs sous-ordres, nos « Collaborateurs Juifs » disent, peut-être, qu'ils ont joué le double jeu avec les occupants, qu'ils se sont chargés de certaines boyauges équivoques, c'était pour se éloigner les Allemands, que, grâce à leurs interventions, ils ont pu sauver des Juifs. Ce sont de tels arguments que nous entendons. Quel est le « Salopard », aujourd'hui, en pareil cas, qui se puisse invoquer pour se faire « dédouaner », qu'à un moment donné, il a aidé à réfractaire, un Gallilée ou un Juif ? On nous dirait aussi que certains membres de l'U.G.I.F. ont été arrêtés par la Gestapo, puis déportés ; nous répondrons qu'il est constant que les Nazis, de se débarrasser de leurs ennemis, des cas ceux-ci manquent quelque peu de docilité ; l'histoire de l'hitlérisme abonde en exemples de ce genre.

Si l'on compare l'action de l'U.G.I.F. à celle de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'Aide, nous voyons, d'un côté un organisme qui a toujours posé les bases juives et qui a soumis à tous les contrôles et recensements pour être mis au service par les boches, alors que les